

Les Créatives

CONVERSATION

avec Diane Daval, directrice du Fonds cantonal d'art contemporain et Michèle Freiburghaus, directrice du Fonds municipal d'art contemporain de Genève.

Propos recueillis par Hélène Mariéthoz, curatrice indépendante et journaliste culturelle.

Comment se constituent vos collections et quels en sont les objectifs ?

Au moment de la constitution des fonds, en 1949 pour le Fonds cantonal (FCAC) et une année après pour le municipal (FMAC), il s'agissait de venir en aide aux artistes dans une période d'après-guerre difficile. Leur fonction était de décorer l'espace public. Dans les années 80, d'autres formes de soutien sont apparues, dont les prix, les bourses et, pour la Ville, des ateliers. L'objectif patrimonial apparaît à ce moment-là, coïncidant avec une professionnalisation de la commission, composée jusque-là de représentants citoyens et politiques sans réelle expertise artistique.

Est-ce possible de faire un portrait des collections en fonction des commissions ?

Oui, c'est pour ça qu'il est important de changer de commission chaque 5 ans. Si on regarde l'historique de la collection du FMAC, les commissaires font apparaître des genres nouveaux : les installations ou les vidéos par exemple. Pour le FCAC, la céramique est apparue dans la collection lorsque la directrice du musée de l'Ariana est devenue membre de la commission.

Y a-t-il dans vos fonds une volonté de représentativité de l'actualité de la scène artistique genevoise ?

Oui, c'est l'objectif de faire une photographie de l'art à Genève à un moment T. Les collections reflètent le travail des artistes actifs à Genève ainsi que les expositions qui y sont organisées. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas d'orientation thématique et que nous restons universalistes.

Au FMAC, nous partageons cette idée d'actualité de la scène genevoise, sauf en ce qui concerne la vidéo, puisque nous avons pour mission de compléter le Fonds Iten¹ qui est, lui, international. Pour ce qui est des œuvres dans l'espace public les concours sont ouverts à l'international dans l'un et l'autre fonds.

Il ressort d'une étude faite récemment que la collection du FMAC comprend 28,7% d'œuvres d'artistes femmes². Est-ce le reflet de l'actualité artistique genevoise depuis sa création ?

¹ Le Fonds André Iten, du nom de l'ancien directeur du Centre pour l'image contemporaine de Genève, est propriété du FMAC et est constitué d'œuvres d'artistes internationaux autour de l'art vidéo.

² Ce chiffre inclut les vidéos du Fonds André Iten.

Les Créatives

Michèle Freiburghaus : Depuis sa création en 1950 la représentativité féminine a probablement évolué. Je suppose qu'il y avait plus d'artistes hommes que femmes dans ces années-là et qu'à l'époque on ne faisait pas attention à la parité. De 28,7% les résultats s'améliorent un peu et montent à 31.4 %, pour la période 2010-2020. Pour les acquisitions 2020, ce chiffre arrive à 51.6 %. Nous dépendons de ce que montrent les galeries, les musées et espaces d'art qui représentent la scène et que nous suivons. Si les galeries et les musées proposent des hommes, ce qui sera proposé à l'acquisition seront des œuvres d'homme.

En ce qui concerne le FCAC, les artistes femmes sont représentées à 31 % (soit 517 artistes) pour 65 % d'hommes (1082), 1% de collectifs (18) et 3% non renseignés (58) pour un total de 1670 artistes. Ces chiffres entre 25-30 % correspondent à la moyenne des collections muséales et institutionnelles en Suisse et en Europe en général.

Est-ce qu'il y a un moment où on a fait attention à cette question ? est-ce que dans les années 70 quelque chose a bougé à votre connaissance ?

Nous n'avons pas connaissance d'une étude à ce sujet, mais cette question de parité est aujourd'hui clairement discutée.

Et depuis quand ?

Je dirais 5-6 ans (en chœur), même s'il n'y a pas eu une directive du département allant dans le sens d'une plus grande représentativité féminine au canton, précise Diane Daval. Parmi les membres de la commission - et dans nos équipes aussi, nous sommes sensibles à la question. Une membre de la commission du FCAC a d'ailleurs annoncé qu'elle ne proposerait que des œuvres de femmes l'année prochaine. Je ne sais pas si cela va garantir une parité et si cela doit être formulé à travers une injonction politique. C'est une question que nous nous sommes posée lors d'une séance avec les directeurs du Mamco et du Musée d'Art et d'Histoire, suggérant que nous mettions en avant les œuvres des femmes et des minorités dans les futures programmations.

Est-il souhaité et souhaitable de faire apparaître dans les critères une préférence féminine ?

Michèle Freiburghaus : Le service de la culture de la Ville vient de présenter une demande de crédit pour les cinq prochaines années (2021-2025) au vote du conseil municipal pour les acquisitions d'œuvres. Dans les objectifs stratégiques spécifiques, nous avons demandé de renforcer la présence de minorités pour enrichir et compléter la collection.

Et en ce qui concerne les minorités, avez-vous reçu la lettre envoyée en juin 2020 par un groupe d'artistes et acteur-ric-e-x-s suisses demandant quelle était la représentativité des artistes noir-e-x-s dans vos équipes et vos programmations ?³

Nous n'avons pas reçu cette lettre. En ce qui concerne les minorités - de genre ou d'origine d'ailleurs,- il est plus difficile d'appliquer des critères. Il faudrait que les artistes aient une

³ <https://blackartistsinswitzerland.noblogs.org/>

Les Créatives

visibilité dans les espaces d'art pour que les œuvres soient proposées à l'achat. C'est actuellement une question qui nous préoccupe et que nous aimerions corriger. Pour la prochaine édition d'artgenève, précise Diane Daval, le FCAC ne montrera que des œuvres de femmes et d'artistes homme et femme représentant les minorités.

Si je comprends bien, il faudrait qu'en amont un espace d'art présente des œuvres d'artistes issus des minorités pour les rendre visibles et leur donner éventuellement accès à la collection.

Michèle Freiburghaus : Je pense que nous devons rester le reflet des lieux et de la scène et ne pas en créer spécifiquement au risque de les marginaliser davantage encore.

Diane Daval : Je pense que c'est une question plus profonde que ça, car ça nous oblige à reconsidérer nos critères. Je peux citer l'exemple d'une demande d'aide à la production qui nous est arrivée l'année dernière pour la Biennale de Dakar. Il s'agissait de produire des sculptures d'un artiste africain pour lesquelles nous ne sommes pas entrés en matière. Lors de la même séance nous avons acheté une peinture historique d'Olivier Mosset sur laquelle ne figurent que des bandes blanches. Aux yeux des Sénégalais, cela n'a probablement aucun sens d'investir de l'argent dans une telle œuvre. En même temps, on refuse de soutenir la production d'une œuvre qui pour eux est signifiante mais qui ne correspond pas à notre esthétique ni à nos critères.

Ces revendications émanent souvent de jeunes artistes, tenez-vous compte de ce critère générationnel dans l'élection des membres ?

Au FCAC nous essayons de mixer les générations.

En plus des critères, avez-vous pensé à introduire dans vos commissions des membres issus de minorités ?

La commission du FCAC est nommée chaque 5 ans par le Conseil d'Etat, c'est un statut très officiel où la parité homme-femme est appliquée. Concernant la représentation des minorités, c'est une chose à laquelle nous pourrions réfléchir pour la prochaine législature.⁴

Au FMAC, la commission est constituée d'experts qui suivent des critères dans leur prospection et leurs propositions. Ils sont donc attentifs à ces questions de représentativité.

Collectionnez-vous pour réaliser le portrait d'une scène, suivre une ligne ou créer une identité ?

Il y a toujours un temps de décalage par rapport à ce qui se passe dans le monde de l'art. Il faut un temps pour adapter nos modes de faire et nos critères à l'évolution de la scène artistique. Une fois que cela apparaît comme une vraie réalité et que ces artistes gagnent en visibilité, - c'est ce qu'on espère en tout cas, nous allons forcément nous y intéresser. C'est une conjonction de plusieurs choses. Si nous établissons de nouveaux critères, peut-être que les galeries seront plus attentives à présenter et promouvoir d'autres types d'artistes.

⁴ 2023-2028

Les Créatives

Est-ce que cela change l'approche du choix ? choisit-on des œuvres ou des biographies ?

En chœur : nous choisissons des œuvres. Nous constituons un patrimoine, c'est pourquoi ce sont forcément des œuvres. Ce serait problématique pour l'artiste de se sentir choisi en fonction de son genre ou son identité. Dans le cas d'un concours, nous faisons attention à inviter autant d'hommes que de femmes.

En conclusion, à partir de 2021 la représentativité des femmes et des minorités augmentera dans vos fonds respectifs ?

Oui, c'est ce à quoi nous travaillons de concert avec le MAH et le Mamco. S'il y a une impulsion de tous dans le cadre de chacune de nos missions et autour des mêmes thématiques, quelque chose va prendre qui pourrait influencer les galeries.

Au FCAC, les femmes sont beaucoup mieux représentées actuellement qu'autrefois dans la commande publique. Dans le projet Mire⁵ par exemple, les femmes sont plus présentes que les hommes. C'est visible car c'est un nouveau projet que nous avons pu construire dans cette perspective. Et nous continuerons dans ce sens.

Avez-vous déjà présenté vos collections sous un angle uniquement féminin ?

Ensemble : non, cela ne nous est jamais arrivé.

⁵ Mire est un programme d'images en mouvement projeté dans les gares du Léman Express faisant suite à un concours organisé par le FCAC.